République de Guinée
Travail-Justice-Solidarité

Ministère de l'Industrie et du Commerce

AVIS DE PREQUALIFICATION

Projet d'étude, de construction et d'équipement de 11 entrepôts de stockage de denrées alimentaires en Guinée.

SÉLECTION D'UN OPÉRATEUR / GROUPEMENT D'OPÉRATEURS EN VUE DE LA RÉALISATION D'UN PROJET D'ENTREPÔTS MODERNES DE STOCKAGE DE DENRÉES ALIMENTAIRES SOUS FORMULE EPCF



Conakry, le 30 octobre 2026

PROGRAMME SIMANDOU 2040
Un pont vers la prospérité !

Guinée

1. Contexte et justification

Dans le cadre de la modernisation des infrastructures commerciales et du renforcement des capacités nationales de stockage des produits de grande consommation, le Ministère de l'Industrie et du Commerce prévoit la réalisation d'un réseau national d'infrastructures modernes de stockage et de conservation des denrées alimentaires.
Le projet s'inscrit notamment dans les ambitions du Programme Simandou 2040, en particulier celles relatives au renforcement de la résilience du système alimentaire national, à la diversification économique et à la souveraineté alimentaire.

2. Description du projet

Études

- études de faisabilité technique, économique et financière
- élaboration des plans d'exécution
- conception des infrastructures et installations

Construction

Le projet prévoit la construction de onze (11) entrepôts de stockage d'une capacité de 50 000 tonnes métriques chacun, répartis dans 11 préfectures de la Guinée (Conakry, Dubréka, Forécariah, Boké, Kindia, Labé, Mamou, Faranah, Kankan, Siguiri et N'zérékoré).

- préparation et aménagement des sites ;
- travaux de terrassement et fondations ;
- construction des bâtiments ;
- installations électriques et hydrauliques ;
- voies d'accès ;
- clôtures et dispositifs de protection ;
- toutes infrastructures et installations nécessaires au fonctionnement des entrepôts

Équipements

- chambres froides ;
- systèmes de ventilation ;
- rayonnages ;
- balances industrielles ;
- dispositifs de sécurité ;
- systèmes énergétiques durables, notamment solaires ou hybrides ;
- équipements et installations nécessaires à l'exploitation des entrepôts.

Les caractéristiques techniques détaillées et les études à réaliser sont définies dans un cahier de charges techniques élaboré par l'Administration et Contrôle des Grands Projets (ACGP) et constitueront le cadre de référence pour les candidats à l'étape du Dossier d'Appel d'Offres (DAO).

3. Objet de l'avis de préqualification

Le présent Avis de préqualification a pour objet d'identifier des opérateurs économiques ou groupements d'opérateurs intéressés et disposant de références et capacités avérées pour participer à la réalisation du projet sous une formule intégrée de type EPC+F.

La prestation concernera les étapes suivantes :

- les études techniques, économiques et financières ;
- les études environnementales et sociales ;
- la conception et l'ingénierie du projet ;
- la mobilisation des financements nécessaires ;
- la fourniture et l'approvisionnement des équipements ;
- la construction des infrastructures ;
- l'installation et la mise en service des équipements ;
- les essais et la réception des ouvrages.

4. Profil et Critères de Qualification des Candidats

Les candidats intéressés (entreprises seules ou groupements) devront fournir les justifications démontrant leurs capacités administratives, techniques et financières. Les critères de qualification sont définis comme suit :

- **Capacité juridique et administrative :**

Les candidats devront fournir les documents attestant de leur existence légale ainsi que les attestations fiscales et sociales en cours de validité. En cas de candidature présentée sous la forme d'un groupement, chaque membre devra produire les pièces exigées. Le groupement devra également joindre un accord de groupement et une lettre d'intention précisant la désignation du chef de file.

- **Expérience technique spécifique :**

Avoir réalisé avec succès, au cours des dix (10) dernières années, au moins deux (02) projets de construction d'infrastructures d'envergure similaire (marchés, centres commerciaux, complexes logistiques, bâtiments publics complexes), dont au moins un (01) projet sous modèle EPC ou EPC+F d'une valeur minimale de 50

millions de dollars américains (USD). Des attestations de bonne exécution devront être fournies.

- **Capacité financière :**

Démontrer un chiffre d'affaires annuel moyen sur les trois (3) derniers exercices d'au moins 100 millions USD (entreprise seule) ou 150 millions USD (groupement) ; Le candidat devra démontrer qu'il dispose ou qu'il a accès à des ressources financières immédiatement mobilisables, telles que des avoirs liquides, des actifs non grevés, des lignes de crédit confirmées ou tout autre moyen de financement équivalent, pour un montant minimal cumulé de 40 000 000 USD, net de ses autres engagements contractuels en cours.

- **Capacité organisationnelle :**

Démontrer l'existence d'une organisation adaptée pour la gestion intégrée de projets complexes EPC+F, la disponibilité d'un personnel clé hautement qualifié (architectes, ingénieurs génie civil, experts financiers, spécialistes EIES) et l'accès au matériel technique requis.

- **Contenu local :**

Les candidats sont fortement encouragés à s'associer avec des entreprises de droit guinéen ayant des compétences avérées dans l'architecture et le BTP. Le projet mettra un accent particulier sur le transfert de technologies, l'utilisation des matériaux locaux et la création d'emplois directs au niveau local.

Une liste des candidats qui ne saurait être supérieure à huit (8) présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'Autorité contractante ; ces candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières sur la base du Dossier de d'Appel à la Concurrence qui leur sera remis pour la réalisation des services requis.

5. Dossier de préqualification

Les dossiers de réponse devront comprendre les éléments suivants :

1) Une lettre de manifestation d'intérêt / d'intention formelle signée par la personne habilitée ;
2) La présentation complète de l'entreprise ou du groupement (historique, organigramme, ressources humaines et matérielles) ;
3) Les formulaires de références techniques spécifiques avec copies certifiées des attestations de bonne exécution ;
4) Une note méthodologique préliminaire exposant la vision technique, le planning prévisionnel d'exécution et le schéma d'organisation ;

5) Les candidats devront fournir leurs états financiers certifiés pour les cinq (5) derniers exercices clos.
6) Une note financière indicative détaillant la structure du financement EPC+F proposé (taux, maturité, différé, garanties demandées) ainsi que les lettres d'intention des partenaires financiers ;
7) Les pièces administratives d'existence légale et de régularité fiscale/sociale.

Toutes les questions de clarification liées à cet AMI doivent être transmises par courriel à : dn@dncic.mic.gov.gn

6. Modalités de dépôt des propositions

Les dossiers de préqualification doivent être rédigés en langue française et déposés sous pli fermé ou transmises par voie électronique à l'adresse suivante :

Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP)
Ministère de l'Industrie et du Commerce
Immeuble du Ministère de l'Industrie et du Commerce, Bureau de la PRMP
Commune de Kaloum, BP 13, Conakry, République de Guinée
E-mail : chef@prmp.mic.gov.gn
Tél. : +224 620 42 99 40
Date limite de dépôt : Le 30 novembre 2026 à 10h00

7. Dispositions finales

Le Ministère de l'Industrie et du Commerce se réserve le droit de :

- Ne pas donner suite au présent Avis de préqualification ;
- Établir la liste restreinte des candidats présélectionnés qui seront invités à participer à la phase de Dossier d'Appel d'Offres (DAO).

Le Ministre de l'Industrie et du Commerce

Aboubacar KOUROUMA